



Compte rendu du conseil d'administration du 21 septembre 2023

Le CA s'est réuni à la Maison de l'Age d'Or à 18h15. La liste des présents figure à la fin du compte-rendu.

1-Questions administratives.

Le siège social du CIQ Cézanne-Torse sera transféré, en application des statuts, au domicile de Michel Braunstein. D'autre part, la fusion du CIQ Cézanne-Torse avec le CIQ Carcassonne va être réactivée. Il est demandé à Philippe Bastien de la mettre en œuvre en liaison avec Jean Luc Marti et Claude Ruiz sur la base du document préparé par Delphine de Guillebon en avril (vote par mail, désignation d'un liquidateur, clôture du compte bancaire et choix de l'organisation destinataire du solde créditeur).

2- Point sur diverses réunions

2-1 Réunion du conseil de quartier du 5 mai 2023

A l'occasion de [cette réunion](#), il a été annoncé qu'un nouveau département de gestion de l'espace urbain avait été créé placé sous l'autorité d'Yves Lucciardi qui a en charge la direction propreté et celle des moyens généraux. L'intervention de cette unité dans la coulée verte a déjà permis de nettoyer un squat. Yves Lucciardi a également mis à la disposition des présidents de CIQ un numéro de téléphone leur permettant de faire remonter toute information à ce sujet en leur garantissant un retour rapide.

2-2 Réunion du 5 septembre avec Eric Chevalier

Concernant le legs Constant, au cours de la [réunion du 05/09/2023](#), Eric Chevalier confirme avoir indiqué à Aix Multi Service (AMS) que le bail sera rectifié. Le projet d'aménagement présenté en avril dernier par la direction des espaces verts sera étendu jusqu'à la serre existante, ce qui réduira d'autant l'espace donné à bail à AMS. Une réhabilitation de la serre avec mise hors

d'eau, a par ailleurs été effectuée par AMS. De premiers travaux d'aménagement débuteront au cours du deuxième semestre 2023. Pour ce faire, la ville proposera des places de stationnement en dehors de la propriété Constant à AMS.

Comme précisé dans le compte rendu de la réunion avec Eric Chevalier, à la demande de la direction régionale des affaires culturelles, un diagnostic archéologique doit être effectué avant la réalisation des travaux prévus pour le nouveau centre de secours. L'aménagement de la partie haute du boulevard des Poilus n'est pas encore complètement finalisé, car soumis, suite à une demande faite par l'architecte des bâtiments de France (ABF) à une enquête complémentaire confiée au bureau d'étude de la ville au sujet du sort à réserver au contrefort situé le long de l'Ecole militaire et abritant un ancien canal. La mise en place de pistes ou bandes cyclables est conditionnée au sort réservé à ce contrefort.

Le long de la copropriété de l'Oliveraie, une voie cycliste et piétonne sera réalisée par la mairie. Cela nécessite d'abord la tenue d'une réunion informelle préalable réunissant notamment les représentants de la copropriété, puis l'organisation d'une assemblée générale de la copropriété en vue d'une délibération du conseil municipal. Le projet est budgété et devrait donc être concrétisé début 2024.

2-3 Réunion du 18 septembre

Accompagné de Thomas Delangle du pôle proximité-cellule d'intervention du cabinet du maire et de Stéphane Leconte, responsable de la brigade environnement, le CIQ a réalisé un [repérage des occupations illégales](#) de terrains situés dans la coulée verte (squat) et sur les hauteurs de la carrière du Marbre Noir ([bushcraft](#)). La mairie détruira toutes les occupations illégales. La visite s'est terminée sur le parking de la prairie, envahi régulièrement [par les gens du voyage](#). Un repérage des réseaux (électricité, eau) piratés a permis de signaler aux responsables municipaux le [compteur électrique](#) sur lequel se branchent illégalement les gens du voyage. La mairie réfléchit aussi à la possibilité de placer à l'entrée de la coulée verte des glissières en béton armé plus lourdes que celles posées actuellement. De telles glissières sont utilisées actuellement dans l'Ecole militaire et nécessitent une grue pour être déplacées.

A cette occasion, une surveillance par gardiennage ou caméra de l'entrée de la coulée verte pourrait permettre d'éviter une occupation de la prairie. D'autres solutions sont évoquées pour lutter contre cette situation : recours aux jeunes en service civique ou à la police municipale pendant les week-ends de juillet, utilisation de drones ...

Il est proposé par Michel Kapferer de mieux associer les administrateurs à ces réunions d'abord en leur demandant de transmettre au bureau les sujets qu'ils souhaitent voir évoqués dans ces réunions et en leur proposant de participer à ces dernières. Il est rappelé à ce sujet par Delphine de Guillebon que cela avait été fait mais n'avait eu guère de succès.

La discussion a aussi fait apparaître le besoin de tenir des réunions sur certaines parties du CIQ pour recenser les problèmes du quotidien auxquels sont confrontés les habitants du quartier (propreté, circulation...) en y associant P. Gonzalez qui est l'agent technique placée auprès d'Eric Chevalier. La première réunion de ce type sera organisée par P Bastien sur le secteur du CIQ Saint Pierre Carcassonne.

3- Groupes de travail

3-1 Groupe PLUI

Après le vote du projet de PLUI par le conseil métropolitain le 17 mars, il a été constaté des problèmes sur la commune de Pertuis (diminution trop importante des superficies consacrées à l'appellation d'origine contrôlée du Sud Luberon) . Pour éviter des contestations sur cette question et pour sécuriser le projet de PLUI, la métropole a rouvert la concertation du 17 juillet au 20 septembre, ce qui a conduit à repousser de près de 6 mois l'enquête publique initialement prévue en octobre 2023. Pour faciliter l'appropriation de PLUI par les utilisateurs, un PLUI interactif est en cours de test à la métropole et il devrait être opérationnel début octobre. Jacques Budin qui anime ce groupe de travail programmera ensuite une nouvelle réunion pour préparer la future contribution à l'enquête publique. A cette occasion sera aussi examiné l'avis critique émis sur le projet de PLUI par la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) rendue publique fin juillet.

3-2 Groupe de travail commun CIQ Cézanne Torse -CIQ Pont de Béraud relatif au parc du Grand Baret-Roc Fleuri

Il s'est réuni le 20 septembre et a constaté que les choses avaient peu avancé depuis la visite du maire sur le site en février 2022. Il a été décidé d'envoyer un courrier commun insistant sur la nécessité d'avancer prioritairement sur 3 points. Ce courrier rappelle d'abord l'absence de bornes incendie sur la partie haute du Roc Fleuri, en limite du plateau de Bibémus alors que de telles bornes existent sur d'autres secteurs, par exemple sur le plateau de Beauregard. Ce courrier demande également à la mairie d'araser les monticules de terre situés au-delà des résidences du Nid et de l'Ecrin et de procéder à un entretien minimal de cette partie basse du Roc Fleuri. Il est enfin rappelé qu'une passerelle piétons/vélos sur le ruisseau Baret, entre la traverse de la Cortésine et le bois de la Cortésine, est un équipement nécessaire pour une bonne mobilité douce dans cet endroit. Un projet a été établi pour la réalisation de cette passerelle dont le montant est d'environ 300 000€ en raison des fortes contraintes du terrain.

Il a aussi été décidé que ce groupe de travail examinerait les questions de mobilité dans ce secteur en l'étendant à la desserte du RICM.

4-Questions diverses

L'aménagement des berges de l'Arc et de la Torse fait l'objet d'une intéressante étude par Ménelik (ex SABA). S'agissant de la Torse et notamment des berges érodées qui ont conduit à la mise en place de panneaux provisoires depuis maintenant près de 3 ans, les premières propositions d'aménagement faites à la mairie par une entreprise spécialisée et qui conduisaient à bétonner ces berges n'ont pas été acceptées par Ménelik qui privilégie un traitement plus respectueux de la nature.


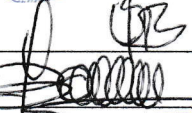
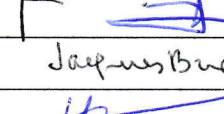
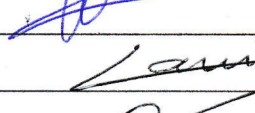
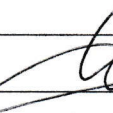
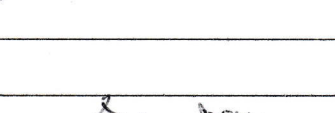
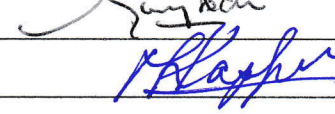
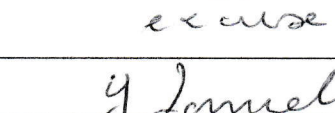
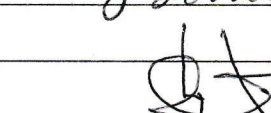
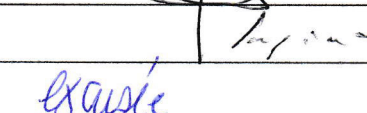
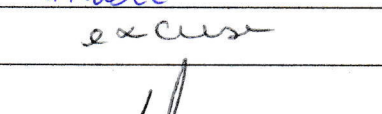
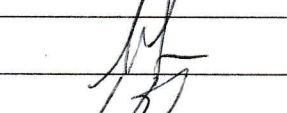
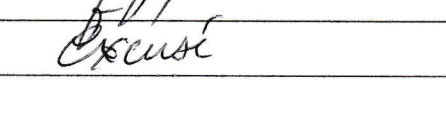
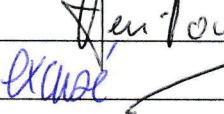


En réponse à un courrier de la fédération des CIQ, la mairie a indiqué qu'elle examinait la possibilité d'une mise à jour [des chemins ruraux](#) de la commune. Ceux-ci qui représentent plus de 60 km de chemins nécessitent d'après les premières informations disponibles d'importantes dépenses de géomètres (près de 500 000€).

Michel Braunstein

Hubert Capes



Liste d'émargement du CA du 21/09/2023

Nom	Prénom	Signature
1. Mme ARMAND-BAROT	Françoise	
2. M. BASTIEN	Philippe	
3. M. BONAIME	Yves	
4. M. BRAUNSTEIN	Michel	
5. M. BUDIN	Jacques	Jacques Budin
6. M. CAPES	Hubert	
7. M. DANILO	Philippe	
8. Mme de ALEXANDRIS	Christine	
9. Mme de GUILLEBON	Delphine	
10. M. FLAUTRE	Philippe	
11. M. GALLAND	Jean Philippe	
12. M. GUEYDAN	Claude	
13. M. KAPFERER	Michel	
14. Mme LACOUR	Anne-France	excuse
15. Mme LAMIELLE	Gilberte	
16. Mme LATZ	Arinna	
17. M. LEGALLE	Gérard	
18. M. LESPINAT	Paul	
19. Mme LUBERT	Marie	excuse
20. M. MAGAGLI	Denis	excuse
21. M. MARTI	Jean-Luc	
22. M. MASSAL	Eric	
23. M. MICHELOT	Jean	
24. M. PEBRE	Henri	excuse
25. M. PILIGIAN	Frank	
26. M. PORTAIL	Jacques	
27. M. POUBLAN	Henri	
28. M. TISSIER	Gilbert	excuse
29. Mme VALENZA	Elsa	
30. M. WATTECAMPS	Franck	